

EXTRAIT du REGISTRE DES ELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 décembre 2023

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-trois et le douze décembre 2023 à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



N° 20

Etaient présents : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoint, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, Mme Ayse TARI, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, Mme Anne BOUYER, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 27 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mme Stéphanie PERRIER à partir de 18h40 par M. Clément VERGNE, M. Fabrice MARTON par Mme Ana-Maria FERREIRA, M. Yvon DELCHET par M. Bernard COMBES, Mme Zohra HAMZAOUI par Mme Yvette FOURNIER, M. Serge HULPUSCH par Mme Sylvie CHRISTOPHE.

Etait absent : M. Grégory HUGUE.

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Travaux d'aménagement des Places Maschat et Roosevelt – Principe d'indemnisation des commerçants impactés

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Communal,
- Considérant que la Ville de Tulle est maître d'ouvrage de l'aménagement de la Place Maschat/Roosevelt et qu'elle est consciente que ce chantier occasionne des contraintes aux commerces situés dans le périmètre des travaux, susceptibles d'influer sur leur activité,
- Considérant que la collectivité souhaite mettre en place une procédure d'indemnisation amiable des éventuels préjudices économiques liés aux travaux par la voie de la transaction,
- Considérant qu'un périmètre d'intervention de cette opération de travaux est fixé et correspond à celui du chantier fixé dans le permis d'aménager de cette opération d'aménagement,
- Considérant qu'un dossier type de demande d'indemnisation à compléter sera transmis aux entreprises concernées et dont la perte de chiffre d'affaire se situe au-delà de 20 % sur la période de chantier,
- Considérant que la Ville de Tulle pourra s'adjoindre les services d'experts pour l'analyse de ces dossiers d'entreprises et qu'une cellule d'appui à rôle consultatif pourra de plus être constituée,

- Considérant qu'après analyse des dossiers d'entreprises par la commission finances de la collectivité, le Conseil Municipal validera les propositions de la commission,
- Considérant que, dans le cadre d'une indemnisation, un protocole transactionnel sera signé entre le commerçant et la Ville,
- Vu le périmètre d'intervention ci-annexé,
- Vu le dossier type d'intervention ci-annexé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

1 - Approuve le principe d'indemnisation amiable des commerçants impactés par les travaux réalisés Places Maschat et Roosevelt.

2 - Approuve le périmètre d'intervention se rapportant à cette action.

3 - Approuve le dossier type d'intervention établi dans le cadre de l'indemnisation des commerçants.

4- Autorise la saisine d'experts pour l'analyse des dossiers d'entreprises.

5 - Précise que l'indemnité sera plafonnée par entreprise en fonction des tranches de durée des travaux dans les conditions suivantes :

- de 3 à 6 mois de travaux : 4 000 €
- entre 6 et 12 mois de travaux : 8 000 €
- plus de 12 mois de travaux : 12 000 €

6 - Les écritures comptables en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

7 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.

Le Maire,



Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

Clément VERGNE

Transmis au Contrôle de Légalité le : 14 DEC. 2023
 Date et ref de l'accusé de réception : 14 DEC. 2023
 120 - 12/12/2023

Dossier de demande d'indemnisation

Présentation de l'entreprise concernée par la demande :

Nom et prénom du demandeur :

Raison sociale ou dénomination :

Enseigne :

Nature de l'activité exercée :

Forme juridique :

N° de SIRET :

Adresse de l'établissement :

Téléphone :

E-mail :

Date de début d'activité :

Nombre de salariés :

Nom et adresse du cabinet comptable :

Nom(s) et adresse(s) du ou des établissements bancaires de l'entreprise :



Caractéristiques de l'entreprise :

Activité détaillée et caractéristiques des produits et/ou services vendus :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Jours et heures d'ouverture de l'entreprise :

| JOURS | HORAIRES |
|----------|----------|
| Lundi | |
| Mardi | |
| Mercredi | |
| Jeudi | |
| Vendredi | |
| Samedi | |
| Dimanche | |

Montant des retards de paiement éventuels concernant :

- Cotisations sociales :

.....
.....

- Impôts / TVA :

.....
.....

- Salaires :

.....
.....

- Fournisseurs :

.....
.....

- Banque :

.....
.....

- Loyers :

.....
.....

- Autres (préciser) :

.....
.....

Eléments d'identification du dommage :

Evolution du chiffre d'affaires et de la marge brute :

| Chiffre d'affaires HT | N-2 | N-1 | N |
|--|-----|-----|---|
| Janvier | | | |
| Février | | | |
| Mars | | | |
| Avril | | | |
| Mai | | | |
| Juin | | | |
| Juillet | | | |
| Août | | | |
| Septembre | | | |
| Octobre | | | |
| Novembre | | | |
| Décembre | | | |
| TOTAL CA | | | |
| Evolution du CA en % | | | |
| Montant marge brute | | | |
| Taux de marge brute | | | |
| Evolution de la marge brute en % | | | |
| Evolution de la marge brute en valeur (+ ou -) | | | |

| Evolution des effectifs | | |
|-------------------------|----------------|-------------------|
| Effectif N-2 : | Effectif N-1 : | Effectif actuel : |

Evaluation financière du préjudice estimée par l'entreprise* :

- Période concernée :
- Calcul et montant de l'indemnité (à préciser obligatoirement) :

.....
.....
.....

- Arguments concernant la demande :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

* Information ayant valeur indicative

Attestation

Je, soussigné(e),....., certifie l'exactitude des informations contenues dans le présent dossier.

Fait à

Le

Signature et cachet

Annexe : pièces justificatives à fournir obligatoirement avec le dossier sous peine d'irrecevabilité

- Extrait K ou extrait Kbis ou justificatif d'inscription au Répertoire des Métiers ou avis INSEE datant de moins de 3 mois
- Liasses fiscales des 2 années précédant la date de début des travaux faisant l'objet de la demande d'indemnisation (bilans, comptes de résultat et annexes)
- Soldes Intermédiaires de Gestion des 2 années précédant la date de début des travaux faisant l'objet de la demande d'indemnisation
- Situation comptable de la période concernée par les travaux et situation de trésorerie de la période concernée par les travaux, situations certifiées par le comptable
- Photos significatives sur la situation de l'entreprise pendant les travaux (facultatif)
- Justificatifs de valorisation des dépenses réalisées pour maintenir l'activité pendant les travaux (facultatif)
- Relevé(s) des congés des salariés ou du chômage partiel pendant la période des travaux, attesté(s) par le comptable
- Relevé d'Identité Bancaire



Un, le maire,
Renaud COMBES



LEGENDE

PERIMETRES

- PHASE 1 - Pavés du musée
- PHASE 2
- PHASE PROVISOIRE

BATIMENTS

- Accès existants piétons
- Accès existants garages

REVETEMENTS

- Pavé 10x10
- Dallage type parquet
- Pavé queue de paon
- Béton
- Pierre monoc bloc (marches / gradins)
- Pavé joints gazon
- Voies provisoires

PLANTATIONS

- Arbres existants
- Arbres projet - arbres types T20-25
- Arbres projet - arbres en odéon 300-350
- Arbres abattus

MOBILIER URBAIN

- Bancs et fauteuils
- Corbeilles de poubelles
- Arceaux vélo
- Potelet
- main courante - serrures sur mesure

ECLAIRAGE

- Ensemble MM type Shuffie Hauteur 4m (Comatelec)
- Ensemble MM type Piano Hauteur 6m (Comatelec)
- Ensemble MM algulle avec projecteur type Focal 10m (Comatelec)

MATRISE D'OUVRAGE : VILLE DE TULLE
 10 Rue Fals Vieux
 19000 Tulle

COMMUNE TULLE
 MOE - ●

AMENAGEMENT PLACES MASCHAT/
 ROOSEVELT

Plan général des aménagements

PRO

| Date | Etat | Objet et justification |
|---|------------|------------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| 01 | 10/03/2023 | RENOUVOUILLER |
| 216120 | PRO | PALE_PMO |
| Members | | BT PRO |
| M. le Maire M. l'Adjoint M. le 1er Adjoint M. le 2nd Adjoint M. le 3rd Adjoint M. le 4th Adjoint M. le 5th Adjoint M. le 6th Adjoint M. le 7th Adjoint M. le 8th Adjoint M. le 9th Adjoint M. le 10th Adjoint M. le 11th Adjoint M. le 12th Adjoint M. le 13th Adjoint M. le 14th Adjoint M. le 15th Adjoint M. le 16th Adjoint M. le 17th Adjoint M. le 18th Adjoint M. le 19th Adjoint M. le 20th Adjoint M. le 21st Adjoint M. le 22nd Adjoint M. le 23rd Adjoint M. le 24th Adjoint M. le 25th Adjoint M. le 26th Adjoint M. le 27th Adjoint M. le 28th Adjoint M. le 29th Adjoint M. le 30th Adjoint M. le 31st Adjoint M. le 32nd Adjoint M. le 33rd Adjoint M. le 34th Adjoint M. le 35th Adjoint M. le 36th Adjoint M. le 37th Adjoint M. le 38th Adjoint M. le 39th Adjoint M. le 40th Adjoint M. le 41st Adjoint M. le 42nd Adjoint M. le 43rd Adjoint M. le 44th Adjoint M. le 45th Adjoint M. le 46th Adjoint M. le 47th Adjoint M. le 48th Adjoint M. le 49th Adjoint M. le 50th Adjoint M. le 51st Adjoint M. le 52nd Adjoint M. le 53rd Adjoint M. le 54th Adjoint M. le 55th Adjoint M. le 56th Adjoint M. le 57th Adjoint M. le 58th Adjoint M. le 59th Adjoint M. le 60th Adjoint M. le 61st Adjoint M. le 62nd Adjoint M. le 63rd Adjoint M. le 64th Adjoint M. le 65th Adjoint M. le 66th Adjoint M. le 67th Adjoint M. le 68th Adjoint M. le 69th Adjoint M. le 70th Adjoint M. le 71st Adjoint M. le 72nd Adjoint M. le 73rd Adjoint M. le 74th Adjoint M. le 75th Adjoint M. le 76th Adjoint M. le 77th Adjoint M. le 78th Adjoint M. le 79th Adjoint M. le 80th Adjoint M. le 81st Adjoint M. le 82nd Adjoint M. le 83rd Adjoint M. le 84th Adjoint M. le 85th Adjoint M. le 86th Adjoint M. le 87th Adjoint M. le 88th Adjoint M. le 89th Adjoint M. le 90th Adjoint M. le 91st Adjoint M. le 92nd Adjoint M. le 93rd Adjoint M. le 94th Adjoint M. le 95th Adjoint M. le 96th Adjoint M. le 97th Adjoint M. le 98th Adjoint M. le 99th Adjoint M. le 100th Adjoint | | G. 1 |